

RÔLE ET RESPONSABILITÉS CIVILE ET PÉNALE DES ADMINISTRATEURS

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
MA680	3 h	Bases	Présentiel ou à distance	540,00 €

LIEUX ET DATES :

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

- Comprendre le rôle et les responsabilités des administrateurs sous les contraintes du droit et sous le régime prudentiel Solvabilité 2

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Approche très opérationnelle du sujet.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance expérimenté, formateur expert de Eliza by Ifpass

PROGRAMME

- A. Environnement & contexte
- B. Etre administrateur : droits, devoirs et responsabilités
- C. Posture et bonnes pratiques tout au long du mandat

Validation des acquis :

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Administrateurs
Dirigeants
Cadres de l'assurance

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

540,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 01/05/2025 à 10:58